

VIE DIOCÉSAINES

JANV 2026
n°255

BELFORT - MONTBÉLIARD / MENSUEL DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE NORD FRANCHE COMTÉ



© François Jouffroy/Concert de Gloribus et Exo à l'Axone de Montbéliard

>> OFFICIEL

Conseils Paroissiaux pour
les Affaires Économiques

>> VIE DU DIOCÈSE

Ensemble, appelés
à servir



Diocèse de
Belfort-Montbéliard

ÉGLISE CATHOLIQUE
EN NORD FRANCHE-COMTÉ

Agenda du diocèse

04/01

CÉLÉBRATION DE CLÔTURE DU JUBILÉ

Le Jubilé de l'Espérance se clôturera par la fermeture de la Porte Sainte à la Basilique Saint-Pierre de Rome ce 4 janvier. Dans notre diocèse, rassemblons-nous à la cathédrale Saint-Christophe à Belfort à 18h30.



05/01

VEILLÉE DE PRIÈRE POUR LA PAIX À REPPE

En communion avec la communauté Sant Egidio, le groupe de louange Gloria Cana propose de débiter l'année 2026 par un temps de prière pour la paix dans tous les conflits du monde, de 20h à 21h en l'église de Reppe.



10/01

VEILLÉE DE LOUANGE ET D'ADORATION À ESSERT

La paroisse Mère Teresa vous invite chaleureusement à une veillée de louange et d'adoration à l'occasion de la fête du Baptême du Christ, le samedi 10 janvier 2026, à 18h, en l'église d'Essert.

17/01

MESSE D'ACTION DE GRÂCE PÈLERINAGE FRATELLO

Plusieurs donateurs ont soutenu les pèlerins en fragilité de notre diocèse pour se rendre au Jubilé à Rome. Soyez les bienvenus pour rendre grâce pour les fruits de ce pèlerinage en l'église du Sacré-Coeur à 18h.

15/01

PARCOURS ALPHA À BELFORT

Un nouveau Parcours Alpha démarrera à Belfort ce 15 janvier. Les rencontres conviviales auront lieu en la salle Sainte Jeanne-Antide tous les jeudis de 20h à 22h jusqu'au 10 avril.



22/01

JOURNÉE PRÊTRES-DIACRES-PASTEURS-LME

Journée de formation oecuménique de 9h15 à 12h à la Maison diocésaine, animée par Jean-René Bruandet, pasteur de l'Église Cépée de Besançon, autour des identités dans le monde évangélique. Repas de midi partagé, tiré du sac.

24/01

FÊTE DU DIOCÈSE

La fête du diocèse aura lieu à Danjoutin au sein du doyenné de Chèvremont, à partir de 13h30. Avec le thème « Mets ta joie dans le Seigneur ! » nous serons guidés à la découverte du mystère de la joie chrétienne.

12-18/05

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES

Le prochain pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu du 12 au 18 mai 2026 (pour l'Ascension). Réservez la date ! Contactez le service des pèlerinages pour tous renseignements : pelerinages@diocesebm.fr tél : 07 52 03 57 40



Sommaire



© François Jouffroy/SGDF

Distribution de la lumière de Bethléem devant l'Axone de Montbéliard par les Souts et Guides de France

6-9

OFFICIEL

Ordonnance définissant les statuts des Conseils Paroissiaux pour les Affaires Économiques

10-11

EN BREF

Parcours Alpha à Belfort
Accompagner vers le mariage
Fratello : rendre grâce pour le pèlerinage
Fête du diocèse

12

VIE DU DIOCÈSE

Ensemble, appelés à servir

13

INSPIRATIONS

Sainte Thérèse de Lisieux :
Servir le frère, c'est servir le Christ

14

ZOOM SUR

Envoi en mission des accompagnateurs de catéchuménat

15

COIN LECTURE

Les héros de l'Évangile sont parmi nous
par Mgr Gobillard
Paysan de Dieu par François Cassingena-Trévedy

Agenda de l'évêque



- 04/01** CLÔTURE DU JUBILÉ
Messe de clôture du jubilé 2025 'Pèlerins d'espérance' à 18h30 en la cathédrale Saint Christophe à Belfort
- 06/01** ASSOCIATION DIOCÉSAINE
Conseil Diocésain aux Affaires Économiques
Conseil d'administration de l'Association diocésaine
- 07/01** CEF
Présidence de la Commission du Pôle Dialogue, bien commun et amitié sociale à la Maison de la CEF à Paris
- 08/01** INTERRELIGIEUX
Groupe Interreligieux
- 09/01** CONSEIL ÉPISCOPAL
Conseil de l'équipe épiscopale

VŒUX AU PERSONNEL
Vœux aux équipes des services diocésains
- 10/01** RETOUR SUR LE JUBILÉ À ROME
Rencontre avec les pèlerins de Rome 2024 et 2025
- 13/01** CEF
Conseil permanent élargi à la Maison de la CEF à Paris
- 15/01** ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Conseil diocésain de tutelle de l'Enseignement catholique
- 16/01** CONSEIL ÉPISCOPAL
Conseil épiscopal
- 17/01** PASTORALE FAMILIALE
Journée de formation à la préparation au mariage

SOLIDARITÉ
18h00 : Messe d'action de grâce *Fratello* en l'église du Sacré-Cœur à Audincourt
- 20/01** ICP
Assemblée générale des évêques fondateurs de l'Institut Catholique à Paris
- 21/01** EDC
Rencontre avec le mouvement des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens
- 22/01** ŒCUMÉNISME
Matinée de rencontre œcuménique prêtres-pasteurs-diacres-acteurs pastoraux
- 23/01** CONSEIL ÉPISCOPAL
Conseil de l'équipe épiscopale
- 24/01** FORMATION EAP
Rencontre diocésaine de formation des membres des EAP en matinée à Danjoutin

FÊTE DU DIOCÈSE
À partir de 14h00 : Fête du diocèse à Danjoutin
18h00 : Messe diocésaine de la Conversion de Saint Paul en l'église Saint-Just à Danjoutin
- 25-30 /01** RETRAITE SPIRITUELLE
Retraite des évêques de la Province ecclésiastique de Besançon à l'abbaye d'Acey

CONTACTS

MAISON DU DIOCÈSE

6 RUE DE L'ÉGLISE
BP 51 - 90400 TRÉVENANS
TÉL. 03 84 46 62 20

SERVICE COMMUNICATION

TÉL. 07 81 53 98 33
COMMUNICATION@DIOCESEBM.FR

RADIO RCF

6 RUE DE L'ÉGLISE 90400 TRÉVENANS
TÉL. 07 52 05 28 31
STUDIORCF90@GMAIL.COM

VIE DIOCÉSAINE

MENSUEL DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
NORD FRANCHE-COMTÉ
ASSOCIATION DIOCÉSAINE
DIRECTEUR DE PUBLICATION :

P. LOUIS GROSLAMBERT
RÉDACTEUR EN CHEF : JUSTYNA LOMBARD

CONCEPTION :
MARION CUENOT

RÉALISATION :
JUSTYNA LOMBARD

CRÉDIT PHOTOS © VIE DIOCÉSAINE

COMITÉ DE RÉDACTION : PÈRE DANIEL JAC-
QUOT, JUSTYNA LOMBARD, FRANÇOISE
KIENZLER, ANDRÉE BALANDIER, VIRGINIE
JULLIAND, ENZO ROTH, AUDE SEILLAN

IMPRESSION : PAR NOS SOINS
ISSN 1644-2526 - CPPAP 0921G80704
DÉPOT LÉGAL À PARUTION

SUIVEZ-NOUS

FACEBOOK

DIOCÈSE BELFORT-MONTBÉLIARD

INSTAGRAM

DIOCÈSE BELFORT-MONTBÉLIARD

SITE INTERNET

WWW.DIOCESE-BELFORT-MONTBELIARD.FR

NEWSLETTER

INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET

Le mot de l'évêque

Ne souhaitons pas des « vœux pieux »

Bien volontiers je m'inscris dans la belle tradition des vœux qui nous offre une bonne occasion de nous adresser à nos semblables pour leur exprimer le bien que nous désirons pour eux. Pourtant, en levant le regard, je ne peux manquer de percevoir des signes annonciateurs d'orages dans le ciel de ce monde présent. Les bruits de guerre à l'est de l'Europe, les événements climatiques exceptionnels et souvent dramatiques qui se succèdent, les inégalités sociales qui s'accroissent et la baisse du désir d'avoir des enfants ne présagent pas une humanité en paix sous un ciel bleu. Alors comment se souhaiter d'aimables vœux qui ne nous engagent pas et se promettre légèrement des lendemains qui chantent sans sombrer dans le convenu et nourrir l'illusion ?

Plutôt que de fermer les yeux pour rêver, j'aimerais souhaiter que nos yeux s'ouvrent pour regarder le monde tel qu'il est sans peur ni idéologie. Mon premier vœu est celui de la **lucidité** pour réapprendre à voir le réel afin de discerner la volonté de Dieu et d'y répondre.

Plutôt que de souhaiter la réussite sociale, la fortune et le confort matériel, j'aimerais inviter à trouver la joie de la mesure et du libre renoncement afin de progresser dans le partage et la sobriété heureuse. Mon second vœu est celui d'être **libre** de vivre dans la gratitude, la simplicité et la communion en Jésus-Christ.

Plutôt que de promettre la réalisation immédiate de nos envies, j'aimerais souhaiter la persévérance de poser jour après jour les gestes humbles qui tissent l'amitié sociale et construisent la paix. « Les arbres ne se hâtent pas, les étoiles ne brûlent pas plus vite pour briller davantage » dit le patriarche Bartholomée. Mon troisième vœu est celui de la **patience** que nous enseigne la sagesse divine, celle qui fait tenir la vigilance du cœur et garder l'espérance en Dieu.

+Denis Jachiet
Évêque de Belfort-Montbéliard

Ordonnance définissant les statuts des Conseils Paroissiaux pour les Affaires Économiques

Mgr Denis JACHIET

**Par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint Siège Apostolique,
Évêque de Belfort-Montbéliard**

PRÉAMBULE

La composante économique de l'Église est au service de la pastorale et de la mission. Aussi l'Église acquiert, conserve, administre et aliène des biens matériels dans cet unique objectif à savoir : organiser le culte public, procurer l'honnête subsistance du clergé et des autres ministres, accomplir les œuvres de l'apostolat et de charité, surtout envers les pauvres (c. 1254).

Le code de droit canonique demande la création dans chaque paroisse d'un « conseil pour les affaires économiques qui sera régi, en plus du droit universel, par les règles que l'évêque aura portées. Dans ce conseil, des laïcs choisis selon ces règles apporteront leur aide au curé pour l'administration des biens de la paroisse. » (c.537). Ce conseil a pour objectif d'accompagner le curé qui reste l'administrateur des biens de la paroisse (c. 532) ou l'administrateur paroissial en l'absence de curé (c.540).

Un conseil paroissial des affaires économiques doit être constitué pour administrer la propriété canonique de chaque paroisse. Dans le diocèse de Belfort-Montbéliard, lorsqu'un curé a la charge de plusieurs paroisses, il n'y a pas obligation de constituer un conseil pour chacune des paroisses. Un seul conseil pour un secteur pastoral peut être constitué. On veillera à ce que chaque paroisse soit représentée.

Dans la suite de ce document, ce qui sera dit de la paroisse doit donc s'entendre, selon les cas, pour un secteur paroissial sous la responsabilité d'un seul curé.

L'objet de ces présents statuts est de préciser les modalités de fonctionnement des Conseils Paroissiaux pour les Affaires Économiques (C.P.A.E.), et d'en permettre ainsi la meilleure gestion. Ces statuts annulent et remplacent ceux du 1er mai 1992 modifiés le 19 septembre 2005.

1-CONSTITUTION

1-1 Seul le curé est le représentant légal de la paroisse en tant que dotée de personnalité juridique. Il veille à l'administration des biens de la paroisse selon les c. 1281-1288. Pour l'assister dans cette charge, un CPAE est obligatoirement constitué.

1-2 Le CPAE n'a pas de personnalité juridique selon la loi française et ne peut en aucun cas prendre la forme d'une association loi 1901.

2-COMPOSITION

2-1 Le CPAE est composé de 3 à 7 membres selon l'importance du nombre des fidèles et dans le cas de groupement de paroisses, du nombre de celles-ci.

2-2 Un membre de l'EAP fera partie du CPAE.

2-3 Les membres sont proposés par le curé à l'approbation écrite de l'Évêque ou du vicaire général. La liste des membres est communiquée au doyen et à l'économiste diocésain.

2-4 Les critères de discernement pour choisir un membre du CPAE

- Les membres doivent avoir la capacité juridique, jouir d'une bonne réputation et ne pas être sous le coup d'une peine infligée par la justice.
- Ils doivent avoir une vive conscience de leur appartenance à l'Église et la volonté de participer à sa mission.
- Ils doivent, sauf exception justifiée, résider depuis au moins un an sur le territoire de la paroisse ou être impliqués dans la vie de la communauté paroissiale.
- Ils sont de compétences variées, nécessitées par les divers aspects d'une bonne gestion.
- Pour être représentatif de la paroisse, le CPAE comprend des hommes et des femmes d'âges différents provenant des différents villages ou quartiers.

Afin d'éviter les conflits d'intérêt, on évitera de nommer des représentants d'associations locales type loi 1901 non soumises à l'administration du curé, des membres de la famille du curé jusqu'au 3ème degré, des personnes ayant dans le cadre de leur activité professionnelle, à travailler pour le compte de la paroisse, des personnes ayant un mandat électif local, sauf exceptions approuvées par l'Ordinaire du lieu.

2-5 La fonction de membre du CPAE est bénévole. Toutefois peuvent être remboursés des frais de fonction s'il en est besoin.

2-6 Durée du mandat de membre est de trois ans, renouvelable deux fois au maximum.

Pour assurer la continuité, les mandats sont renouvelés par moitié tous les trois ans. En cas de changement de curé, les membres démissionnaires ou en fin de mandat continuent d'assurer leurs fonctions jusqu'à remplacement.

Toute vacance donne lieu à remplacement pour la durée du mandat à courir.

2-7 Perte de la qualité de membre :

- par décès,
- par arrivée du terme du mandat,
- à l'âge de 75 ans,
- si les conditions d'éligibilité ne sont plus remplies,
- par départ de la paroisse,
- par constatation d'absences répétées,
- par démission adressée par écrit au curé et acceptée (c. 1289),
- par décision de l'Ordinaire du lieu pour raison grave.

3-FONCTIONNEMENT

3-1 Le rôle des membres

Le Curé est Président de droit du Conseil. Il se fait assister par un Vice-Président qu'il désigne, au sein du Conseil et avec l'accord de celui-ci. Le Curé pourra donner à ce Vice-Président une délégation pour certaines tâches (coordination, suivi des décisions, etc...).

L'un des membres (qui peut être le Vice-Président) doit assurer la tâche de Trésorier, et peut alors avoir, par délégation du Curé, la signature des comptes bancaires et postaux.

Au choix du Curé, les vicaires et les diacres peuvent être invités sans voix délibérative.

3-2 Les réunions du Conseil

Le Conseil se réunit sur convocation du curé autant que nécessaire et au minimum deux fois par an.

- En cours d'année,

- pour s'assurer de la bonne réalisation du budget et prendre les mesures propres à la faciliter, si nécessaire,
- et pour mener une réflexion sur les problèmes généraux de la paroisse, dans sa solidarité avec le Diocèse et l'Église universelle.
- pour approuver poste par poste, le budget du nouvel exercice en lien avec les priorités pastorales.

- En début d'année civile, avant fin février

- pour examiner les comptes de l'exercice écoulé et les documents financiers sous la forme requise par le Diocèse ; chacun des membres signera ces documents, avec possibilité d'exprimer des réserves, voire son désaccord ;
- pour approuver les comptes de l'année écoulée.
- Sur invitation du curé, l'Économiste diocésain peut participer aux réunions du Conseil.

En tant que Président, le curé ne prend pas part au vote. Il recueille l'avis du Conseil dont il ne s'écartera que pour des motifs graves.

3-3 Départ du Curé

Lors du départ du Curé, le CPAE doit établir la situation financière et vérifier les inventaires de biens, en vue de leur présentation au nouveau Curé.

3-4 Chaque réunion donne lieu à l'établissement d'un compte-rendu signé par le curé et le vice-président et conservé à la paroisse.

4-MISSION

4-1 Le CPAE est un organisme consultatif qui assiste le curé dans l'administration « en bon père de famille » de la paroisse (c.1284). Cela concerne la gestion de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dévolus canoniquement à la paroisse, que ceux-ci soient, selon le droit français, propriété de l'Association Diocésaine, ou d'associations liées à la paroisse.

4-2 Le CPAE dresse et tient à jour un inventaire de l'immobilier et du mobilier appartenant à la paroisse, à la commune. Le CPAE veille aussi à l'inventaire financier de la paroisse (valorisation des comptes courants, placements, livrets ...).

4-3 Le CPAE assiste le curé pour la gestion des ressources de la paroisse et de ses dépenses, en vérifie l'usage, en premier lieu pour le bien de la paroisse mais aussi avec la volonté de servir le bien commun du diocèse et dans un esprit de solidarité avec tous.

4-4 En concertation avec l'EAP, le CPAE établit le budget prévisionnel de la paroisse. Le CPAE n'a pas compétence pour définir les projets pastoraux comportant des dépenses : cela relève du curé assisté de l'EAP. Il lui revient d'en étudier la faisabilité financière.

4-5 Avec le curé, le CPAE contrôle et approuve les comptes de la paroisse et notamment le compte-rendu financier établi chaque année.

4-6 Le curé, assisté de son CPAE, demande et examine les comptes annuels et le bilan des associations rattachées canoniquement à la paroisse, s'assure que leur gestion est compatible avec celle de la paroisse. Il les transmet ensuite à l'économiste diocésain.

4-7 Le budget, les comptes de l'exercice, les documents financiers et les comptes annuels des associations liées à la paroisse sont transmis à l'économiste diocésain suivant les fréquences, modalités et délais requis.

4-8 Une fois par an, le CPAE rendra compte aux fidèles de la paroisse des offrandes qu'ils ont faites et de la gestion économique de la paroisse (cf. Canon 1287 §2). Il veillera à les informer des besoins de la paroisse, du diocèse et de l'Église. Cette présentation sera faite en vue de développer l'esprit de justice et de charité.

5-ACTES D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE

5-1 Actes de gestion paroissiale importants

Les conditions suivantes doivent être respectées pour que les décisions prises par le curé soient valides canoniquement :

a/ Les décisions d'embauche et contrats de travail

- La consultation du Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques - CPAE - (cf. canon 127) est nécessaire dans tous les cas.
- L'approbation de l'Économe diocésain (cf. canon 1276) est requise pour toute embauche.

b/ Les opérations relatives au patrimoine

- Dans le cadre d'aliénations de biens d'Église paroissiaux (vente, baux d'une durée d'au moins 15 ans, hypothèque) et toutes autres opérations (construction ou destruction d'immeuble, grosses réparations dépassant l'entretien courant, investissements) l'accord de l'économe est obligatoire.

c/ Les actes ci-après

Prêts ou emprunts de durée \geq 1 an

- Si montant \leq 2.000euros : avis du CPAE
- Si montant \geq 2.000 euros : avis CPAE et approbation de l'économe

Etablissement de baux ou de commodats

- Avis du CPAE
- Approbation de l'économe

Hébergement dans les locaux paroissiaux

- Avis du CPAE si durée $>$ 1 mois
- Approbation de l'économe si durée $>$ 1 an

5-2 Actes engageant l'Association diocésaine de Belfort-Montbéliard

Pour tous ces actes de gestion ordinaire, le CPAE doit donner son avis (cf. canon 127) et soumettre le projet à l'économe. Ex. : Baux, commodats, contrats de gestion des antennes, délégation de Maîtrise d'œuvre, ...

5-3 Actes de gestion ordinaire

Pour les actes de gestion ordinaire, le CPAE doit être consulté et donner son avis (cf. canon 127). Ex. : achats, contrats de maintenance, ...

6-ARBITRAGES

En cas de conflit entre le curé et le CPAE, à la diligence de l'une ou l'autre des parties engagées, il sera fait appel à l'arbitrage de l'économe diocésain. Si cela ne suffisait pas, on aura recours à l'Ordinaire.

À Trévenans, le 12 décembre 2025,

+ Denis JACHIET
Évêque de Belfort-Montbéliard

Par mandement,
Nicole LORENTZ,
Chancelier

Parcours Alpha



Une nouvelle édition du Parcours Alpha sera proposée à partir du 15 janvier à Belfort. Onze rencontres qui auront lieu en la salle Sainte Jeanne-Antide (Résidences) tous les jeudi soir de 20h à 22h.

Le Parcours Alpha est une opportunité, pour les personnes en recherche, de découvrir les bases de la foi chrétienne dans un cadre informel, convivial et sans engagement. Chaque rencontre débute par un moment gourmand, suivi d'une vidéo court-métrage, puis d'un temps de partage et discussion en petits groupes. Chacun est libre d'ouvrir son cœur pour échanger sans tabou, poser ses questions, exprimer ses doutes et objections. Au fil des rencontres, un climat de confiance et d'amitié se crée. On aborde les questions pour parler de Dieu et du sens de la vie. Aucune question n'est considérée comme trop simple ou défendue. Chaque soirée est consacrée à un thème différent, par exemple : Quel est le sens de la vie ? Qui est Jésus ? Pourquoi Jésus est-il mort ? Comment savoir si j'ai la foi ? Prier : Pourquoi et comment ? Pourquoi et comment lire la Bible ? Comment Dieu nous guide-t-il ?

Le parcours est totalement gratuit. La participation aux frais est libre. Inscriptions au 06 68 91 80 64 ou par mail : alpha.belfort@gmail.com

Tous les renseignements :

<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr/agenda/parcours-alpha-a-belfort/>

Accompagner vers le mariage



Le pôle « préparation au mariage » de la pastorale des familles accueille cette année de nouveaux couples qui se sont engagés à devenir accompagnateurs des fiancés vers le sacrement du mariage.

Une formation initiale de la durée d'un an a été mise en place pour ces couples. Pensée comme un véritable cheminement, elle articule apports théoriques, expérience de terrain et temps de relecture partagée. Les couples en formation seront d'abord invités à observer, en tandem, le fonctionnement d'un couple accompagnateur au sein de leur doyenné, ayant au moins cinq ans d'expérience, afin de s'immerger concrètement dans la réalité de cette mission. Ils suivront également la formation à l'écoute. Cette démarche sera enrichie par leur présence à la Journée diocésaine des fiancés. Enfin, quatre réunions de formation seront animées par un couple « aîné » du diocèse. Ces rencontres permettront d'approfondir plusieurs thèmes fondamentaux : la réalité et l'histoire des couples rencontrés dans la préparation au mariage, l'étude des premiers textes du livre de la Genèse, les piliers du mariage chrétien – liberté, fidélité, indissolubilité et ouverture au pardon – ainsi que le sens et la portée du sacrement du mariage.

Tous les renseignements :

<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr/les-services/pastorale-familiale/preparation-au-mariage/>

Fratello : rendre grâce



Les pèlerins *Fratello* vous invitent chaleureusement à la messe d'action de grâce de leur pèlerinage, célébrée par Mgr Jachiet, en l'église du Sacré-Cœur d'Audincourt, samedi 17 janvier 2026 à 18h.

De nombreux donateurs particuliers ont soutenu le groupe Fratello de notre diocèse - vingt personnes en fragilité et leurs accompagnateurs - pour se rendre à Rome, au Jubilé des pauvres, du 12 au 16 novembre. Les pèlerins souhaitent les remercier et, à leur tour, transmettre avec générosité leur témoignage et les fruits de ce pèlerinage.

Ils reviennent marqués par la fraternité et la bienveillance qui s'est installée dans leur groupe. « On ne sait plus si on est accompagnateur ou accompagné » - remarque Serge, un participant. Pour eux, qui affrontent l'isolement au quotidien, l'entraide et l'amitié reçues et données n'ont pas de prix. Aujourd'hui plusieurs d'entre eux témoignent du fait que le passage de la porte sainte, le soutien spirituel reçu au pèlerinage, transforment leurs vies. Ils sont revenus les têtes remplies d'idées, de projets à réaliser pour aider d'autres personnes et pour vivre d'autres pèlerinages ensemble. La messe sera suivie d'un temps de témoignage, dont celui de Mgr Jachiet et d'un apéritif convivial pour continuer les échanges.

Tous les renseignements :



<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr/agenda/messe-daction-de-grace-pelerinage-fratello/>

Fête du diocèse



Le samedi 24 janvier 2026 retrouvons-nous à partir de 13h30, à la Maison pour tous, Place de l'Europe, à Danjoutin. L'après-midi festive et ludique qui nous invitera à explorer le mystère de la joie chrétienne.

Au programme, un voyage pour le corps, l'âme et l'esprit : dessin sur le sable, théâtre, conte biblique, mais aussi danse, balade à la découverte de Danjoutin, et des témoignages pleins de vie. Ces moments de partage sont autant d'occasions de goûter à la beauté et à la profondeur de notre foi. Avec notre invité spécial, frère Sylvain Detoc, dominicain, auteur de « Déjà brillent les lumières de la fête ! », enseignant à l'Institut catholique de Toulouse et à l'Université Angelicum de Rome, nous explorerons la joie chrétienne dans un grand entretien.

Pour se mettre en joie à la lumière de Saint Paul, des surprises préparées par des enfants, de la musique, des talents du doyenné de Chèvremont se succéderont sur scène avant la présentation des animations prévues dans l'après-midi. À 15h, chacun pourra choisir et rejoindre l'une des dix animations proposées. À 16h vous aurez la possibilité de rejoindre une seconde animation jusqu'à 17h. Le goûter sera offert près de la salle Jeanne d'Arc avant la célébration eucharistique à 18h en l'église de Danjoutin, présidée par notre évêque.

Tous les renseignements :



<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr/agenda/fete-du-diocese-2026/>

Ensemble, appelés à servir

Notre évêque, en début d'année pastorale, a partagé son souhait que tous les chrétiens se mettent au service de nos frères afin que nos communautés grandissent et soient signe visible d'amour de Dieu. Un livret est né pour accompagner les communautés paroissiales sur ce chemin.



« Qu’as-tu fait de ton frère ? »

La bible commence par les paroles de Dieu créateur : « Qu’il y ait des luminaires ... Faisons l’homme ... Croissez ». Juste après, Dieu exprime sa préoccupation première : « Qu’as-tu fait de ton frère ? ». Ce qui intéresse Dieu prioritairement, c’est l’attention au frère.

« Qu’as-tu fait pour ton voisin veuf ? pour la dame qui était fidèle à la messe et dont tu as repéré l’absence depuis 1 mois ? pour ton collègue malade hospitalisé à domicile ? pour la veuve à qui tu as présenté tes condoléances très sincères mais sans donner de suite ? pour le jeune qui cherche un stage ? pour cet « aidant » fatigué qui a certainement besoin d’être aidé ? pour la personne dont tu devines la solitude ? pour le jeune homme qui vient d’être baptisé mais souffre de n’être en lien avec personne ? Quand les Dupont ont emménagé, t’es-tu montré fraternel ? Nous serons jugés sur l’amour. « Tu aimeras le Seigneur... tu aimeras ton prochain. De ces deux commandements dépend toute la loi » (Mt 22,39).

Nos difficultés

La société actuelle isole souvent ; « je ne connais pas les gens du quartier, en particulier les nouveaux arrivés ! Et puisque je n’aime pas qu’on se mêle de mes affaires, il est évident que je serais indiscret de frapper à la porte d’un autre ». Et puis, l’existence des services publics si appréciée risque de déresponsabiliser : « il y a des organismes : c’est à eux de s’occuper des gens en difficulté ! »

Le sacrement du frère

La parabole du bon samaritain ne se contente pas d’en-

seigner le devoir d’assistance à personne en danger. Elle brosse le portrait de Jésus qui met en pratique le commandement de l’amour : il a vu les hommes blessés, s’est approché d’eux, leur a donné les soins, quoi qu’il lui en coûte. Il les a traités comme des frères. Sur la croix, et quand il montre ses plaies à Thomas, le Christ peut dire ce qu’il a fait pour ses frères. Seule la paroisse (et le baptisé) qui a des plaies (qui s’est vraiment dérangé) répond à la question « qu’as-tu fait de ton frère ? ». Selon la parabole, le samaritain a confié le blessé à l’aubergiste. Ainsi, le Seigneur confie à nos paroisses les personnes en difficulté. Donc toute paroisse et tout paroissien ont pour mission de se faire proches des personnes. C’est si vrai que saint Matthieu écrit que « ce qu’on fait au plus petit, c’est au Christ qu’on le fait » (Mt 25). Puisque c’est le Christ qu’on sert quand on se dérange pour un frère, les chrétiens du Moyen Orient aiment dire que le frère est un sacrement du Christ... apte, autant que le baptême et l’eucharistie, à nous faire rencontrer le Christ ! Les évêques de l’actuelle Turquie enseignaient qu’il était incohérent de magnifier le Christ à l’église par des vases et des ornements précieux et en même temps de le mépriser dans les frères nécessiteux.

Une mission de tous

Il y a dans notre diocèse une pastorale de la solidarité ; il y a dans toutes les paroisses quelques personnes qui visitent les malades qu’ils connaissent. Mais avouons que cela ne suffit pas à réaliser la mission. Si on ne visite que les amis que nous connaissons, nous laissons dans la solitude ceux que l’on ne connaît pas. L’attention aux personnes malades, seules, veuves, etc... doit absolument devenir le souci de tous. La paroisse est une famille où chacun doit repérer les personnes dans le besoin, se dérangier pour les servir, les faire connaître à ceux qui sont plus à même de les servir. Merci à celles et ceux qui le font déjà. Et joie à ceux qui se mettront à le faire !

Père Louis Gros Lambert

>> TÉLÉCHARGER LE LIVRET :

<https://www.diocese-belfort-montbeliard.fr/le-service-du-frere/>

Servir le frère, c'est servir le Christ

Le pape Léon XIV, au lendemain de son élection, invitait la France à prendre pour modèle trois saints français canonisés il y a cent ans. Parmi eux se trouve sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Que nous dit sainte Thérèse au sujet du service du frère ?



Thérèse au jardin du Carmel de Lisieux, juin 1897

Un rêve fou

De nos jours, le modèle d'une carmélite semble radical et lointain. Mais mettons-nous un instant à sa place : le Carmel, ce n'était pas loin de chez elle ; ses sœurs y sont rentrées. Cette vie recluse est pourtant familière, presque ordinaire. Pour Thérèse, l'important est d'ailleurs moins le Carmel que de trouver la manière de vivre qui la rapprochera le plus de son rêve fou : vivre pour Jésus. Comment ? Par le choix de son état de vie, par la prière et par une vie reliée aux autres.

Aller vers Dieu

Le Carmel n'est pas un but mais un moyen concret. Le but : c'est Dieu. Alors, quels sont les chemins concrets (mes talents, mes aspirations, ma vie) qui me mènent à Dieu dans mon quotidien ? Comment est-ce que je les déploie à travers ma vie ?

Sainte Thérèse nous rappelle que si l'Amour de Dieu est parfait, il y a eu un prix. C'est la vie que Jésus nous a donnée sur la croix pour que nous puissions vivre. Alors, choisir la vie, le bonheur et l'amour, c'est le combat contre ce qui est mortifère dans nos vies. Jésus nous a transmis le moyen le plus sûr de ne pas se perdre en chemin : la prière. Sainte Thérèse l'a compris et s'y est consacrée pour toujours.

Pour que l'amour circule

La vie en communauté, enfin, nous rappelle notre dimension d'êtres de relation. Pour être en relation, il faut être deux. Mais par la Trinité dans les cieux et la Sainte

Famille sur terre, Dieu nous montre que l'amour parfait comprend trois personnes pour bien circuler. Entre Dieu, moi, et mon prochain. Entre un homme et une femme mariés et Dieu. Entre deux parents et un enfant. Se mettre à l'école de sainte Thérèse, est une aide pour pouvoir partir en quête, auprès de mon frère qui est sur terre, de l'amour parfait de Dieu, généreux, débordant, doux et humble de cœur.

Aimer dans les petits gestes du quotidien

Pour Thérèse, l'amour de Dieu ne se sépare jamais de l'amour des autres. Servir le frère, c'est servir le Christ caché en lui, même – et surtout – quand il est difficile à aimer. Pour elle, tout ce qui est fait par amour, même le plus infime, rejoint directement le cœur de Dieu. Thérèse est célèbre pour avoir choisi une voie de petits gestes : un sourire donné quand on n'en a pas envie, une parole retenue plutôt qu'un reproche, un service discret rendu sans être vu. Elle montre que la sainteté ne consiste pas à faire de grandes œuvres, mais à mettre beaucoup d'amour dans de toutes petites actions.

Le service du frère n'attend pas des circonstances idéales : il commence là où nous sommes. Thérèse insiste beaucoup sur le désintéressement : servir sans être remercié, sans être compris, parfois même en étant mal jugé. Le vrai service purifie le cœur de l'orgueil et du besoin d'être apprécié. Dans la communauté du Carmel, Thérèse a connu des relations difficiles. Elle raconte combien certaines sœurs lui étaient pénibles... et pourtant elle choisit de les aimer activement. Son service n'est pas naïf : il passe par un combat intérieur, une offrande de ses résistances et de ses agacements. Elle nous apprend que servir, c'est parfois aimer à contre-courant de ses sentiments.

Enfin, Thérèse ne sépare jamais le service de la joie spirituelle. Même dans l'effort, elle garde la certitude que Dieu agit à travers notre petitesse. Elle nous invite à servir non par nos propres forces, mais en nous laissant aimer et porter par Dieu. Le service du frère devient alors un lieu de liberté et non d'épuisement.

**Aude Seillan
Justyna Lombard**

Envoi en mission des accompagnateurs de catéchuménat

Le 7 décembre 2025 dernier Mgr Jachiet a envoyé en mission plus de cinquante accompagnateurs de catéchumènes. Une action pastorale qui prend de l'ampleur dans les paroisses : actuellement, quatre-vingt-dix catéchumènes sont accompagnés au sein de notre diocèse pour recevoir le baptême en 2026 et 2027.



En prêchant l'Évangile, l'Église dispose ceux qui l'entendent à croire et à confesser la foi, elle les prépare au baptême, les arrache à l'esclavage de l'erreur et les incorpore au Christ pour croître en lui par la charité jusqu'à ce que soit atteinte la plénitude. [...] » (Extrait de Lumen Gentium § 17).

Un don généreux des baptisés

L'envoi par notre évêque rappelle que chacun est envoyé au nom de l'Église et au service de l'Évangile. Cet envoi des accompagnateurs de catéchumènes est une reconnaissance de l'Église diocésaine de Belfort-Montbéliard que sa vitalité repose sur le don généreux de chacun de ses baptisés.

Plus qu'une transmission des connaissances

L'accueil d'un catéchumène, est bien plus qu'une transmission de connaissances : c'est marcher à ses côtés, partager la Parole, écouter les questions, soutenir les doutes, et témoigner humblement de la joie de croire. L'accompagnateur (trice) est ainsi appelé (e) à être passeur d'Évangile, de serviteur de la croissance spirituelle, un témoin de l'Amour du Père. « Évangéliser, ce n'est pas d'abord apporter une doctrine ; c'est plutôt rendre Jésus-Christ présent et l'annoncer. Par leur engagement, les accompagnateurs des paroisses manifestent le visage fraternel d'une Église qui ac-

compagne, qui écoute et qui se réjouit de toute vie qui s'ouvre au Christ.

Donner envie

Les paroisses confient les catéchumènes à des aînés dans la foi. Ces candidats aux sacrements de l'Initiation chrétienne sont nos frères et sœurs qui frappent à la porte de l'Église et demandent à cheminer. Les accompagnateurs se tiennent à leurs côtés comme des témoins de la foi. « Chaque demande est personnelle, unique. Y répondre est un réel défi : accepter chacun, chacune, dans son entièreté et ses différentes sensibilités. Il appartient à l'accompagnateur de privilégier leur souhait et l'histoire de vie. La posture de l'accompagnateur face au catéchumène réside dans la discrétion, l'honnêteté, l'objectivité. Il s'agit de donner l'envie et l'intérêt de cheminer ensemble à la découverte de Jésus et de son Église » - témoigne Valérie, une parmi les accompagnateurs envoyés. « Réjouissons-nous du nombre croissant de personnes jeunes et adultes venant frapper à la porte de l'Église » - confie-t-elle.

Sœur Estelle Djossa
Responsable du service de catéchuménat

Coup de cœur en librairie



Les héros de l'Évangile sont parmi nous. Emmanuel Gobilliard. Cerf/Octobre 2025. 186p.

Reconnaître Marie dans la figure d'un grand cuisinier ? La Samaritaine dans une vendeuse affable de grand magasin ? Saint Pierre dans un manager exigeant avec ses salariés ? Marie-Madeleine dans une ancienne toxicomane à l'agonie ?

Oui répond Mgr Emmanuel Gobilliard avec audace, foi et tendresse. Il tisse des liens inattendus entre les figures saintes du récit biblique et les héros discrets de notre quotidien. Car l'appel du salut ne dort pas dans les livres. Il palpète au cœur d'une société imparfaite mais en quête de sens. Il irradie à travers les visages, connus ou inconnus. Et ceux qu'on croit les plus éloignés de Dieu sont parfois ceux qui nous le révèlent avec le plus de vérité.

Voici un éloge de la rencontre, un plaidoyer lumineux en faveur de l'altérité, un guide de spiritualité afin d'apprendre ou de réapprendre à vivre l'Évangile incarné.

Les éditeurs

Mgr Emmanuel Gobilliard est évêque de Digne depuis 2022



Paysan de Dieu. François Cassingena-Trévedy. Albin Michel/ septembre 2024. 235p.

François Cassingena-Trévedy, retiré au cœur de l'Auvergne après des décennies de vie monacale en abbayes bénédictines, nous livre ici un journal de bord singulier, rythmé autant par les « travaux et les jours » d'un peuple de hautes terres - celui du plateau du Cézallier dans le Cantal - que par la succession des fêtes de l'année liturgique.

Au fil des pages, le lecteur comprend qu'il y a ici adéquation, sinon équivalence, entre le temps ordinaire des tâches les plus humbles, soumises aux aléas des saisons et des bêtes, et le temps liturgique qui élève l'âme par ses rites et ses chants. L'étable apparaît alors « aussi sacrée que l'église », la traite devient un « exercice cultuel », et la bouse « la matière d'un poème ».

Aucune provocation dans ces formules surprenantes, seulement le vécu d'un moine qui a choisi de s'engager dans la condition paysanne, comme jadis la philosophe Simone Weil avait voulu embrasser la condition ouvrière.

Ce faisant, il participe par son écriture poétique à la promotion d'un monde rural aujourd'hui éprouvé, et à la réhabilitation du nom de « paysan » qu'il va jusqu'à attribuer à ce « Dieu caché » auquel il destine quotidiennement ses mélodies grégoriennes.

Les éditeurs

Prix de la liberté intérieure 2025.



POUR

**QUE L'ÉGLISE SOIT
PRÉSENTE À CHAQUE
MOMENT DE MA VIE**

L'Église ne vit que de dons.

Donnez sur

soutenir.diocese-belfort-montbeliard.fr/DENIER/

